



4 place de la Mairie
18370 Châteaumeillant
☎ : 02.48.61.33.17

✉ : mairie@chateaumeillant.fr

Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le 04/10/2023

ID : 018-211800578-20231002-2023_D_10_058-DE



Transmis à la Préfecture le

- 3 OCT. 2023

Publié sur le site Internet de la commune le

- 4 OCT. 2023

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mille vingt trois, le deux octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de CHATEAUMEILLANT, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Frédéric DURANT, Maire.



Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 10+ 3 pouvoirs
Nombre de votants : 13



Date de convocation du conseil : 26 septembre 2023



Présents : M. Frédéric DURANT, Mme Florence DAUMARD, M. Gilbert CAIA, Mme Isabelle DESAGES, M. Claude DESABRES, Mme Bernadette LOOSE, M. Rémi CHEDIN, M. Michel DUMONT, Mme Florence LOTH, M. Stéphane CLAVEAU



Absents excusés : Mme Marie-Claude DEMASSE qui a donné pouvoir à Mme Isabelle DESAGES, Mme Catherine CLUZEL BURON qui a donné pouvoir à M. Gilbert CAIA, M. Hervé GUILLEMOT, Mme Pascale DECHAUD, Mme Aurélie ROUSAU, M. Julien HURTAULT qui a donné pouvoir à M. Frédéric DURANT, M. Pierre-Alexandre AUGENDRE, Mme Dorota JOBEZ, M. Bruno MATHON



M. Michel DUMONT a été désigné secrétaire de séance.

DELIBERATION n° 2023 – 058

AVIS SUR LA VENTE D'UN LOGEMENT PAR LA SA FRANCE LOIRE SIS 3 IMPASSE DES EGLANTIERS

Il est exposé au Conseil Municipal que la Direction Départementale des Territoires a été saisie par la SA France Loire afin d'obtenir l'autorisation de vendre un logement 3 impasse des Eglantiers.

Afin de répondre à cette requête, la DDT sollicite l'avis de la Commune sur cette vente, conformément à l'article L 443-11 du Code de la Construction et de l'Habitat.

Ce logement est de type 3 bis, son diagnostic est de classe D et le prix de vente envisagé est de 71 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

EMET un avis favorable à la vente du logement sis 3 impasse des Eglantiers à Châteaumeillant dans la mesure où le prix de vente est conforme au marché de l'immobilier.

CHARGE Monsieur le Maire de transmettre cet avis au représentant de l'Etat. Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire

Frédéric DURANT

Le Secrétaire de Séance,

Michel DUMONT



4 place de la Mairie
18370 Châteaumeillant
☎ : 02.48.61.33.17

✉ : mairie@chateaumeillant.fr

Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le 04/10/2023

ID : 018-211800578-20231002-2023_D_10_059-DE

S'LO



Transmis à la Préfecture le - 3 OCT. 2023
Publié sur le site Internet de la commune le

- 4 OCT. 2023

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt trois, le deux octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de CHATEAUMEILLANT, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Frédéric DURANT, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 10+ 3 pouvoirs
Nombre de votants : 13

Date de convocation du conseil : 26 septembre 2023

Présents : M. Frédéric DURANT, Mme Florence DAUMARD, M. Gilbert CAIA, Mme Isabelle DESAGES, M. Claude DESABRES, Mme Bernadette LOOSE, M. Rémi CHEDIN, M. Michel DUMONT, Mme Florence LOTH, M. Stéphane CLAVEAU

Absents excusés : Mme Marie-Claude DEMASSE qui a donné pouvoir à Mme Isabelle DESAGES, Mme Catherine CLUZEL BURON qui a donné pouvoir à M. Gilbert CAIA, M. Hervé GUILLEMOT, Mme Pascale DECHAUD, Mme Aurélie ROUSAU, M. Julien HURTAULT qui a donné pouvoir à M. Frédéric DURANT, M. Pierre-Alexandre AUGENDRE, Mme Dorota JOBEZ, M. Bruno MATHON

M. Michel DUMONT a été désigné secrétaire de séance.

DELIBERATION n° 2023 – 059

ATTRIBUTION DE PRIX POUR LE CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES 2023 :

Il est exposé au Conseil Municipal que dans le cadre du concours communal des Maisons Fleuries, organisé chaque année, une remise de prix aux meilleurs fleurissements est prévue.

Le jury communal, après visite des maisons, a établi un classement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

DEFINIT les prix ci-dessous :

- 100 € pour 3 premiers lauréats en bons d'achat de 25 €
 - 60 € pour les lauréats du prix « Ambiance », « Ferme fleurie » et « Vitrine de commerce fleurie » (3 personnes) en bons d'achat de 20 €
 - 15 € pour les 4 autres candidats
- ainsi que d'autres lots pour tous les participants.

Les bons d'achats seront à utiliser chez les commerçants désignés par la Commune.

Fait et délibéré en mairie, le jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Frédéric DURANT



Le Secrétaire de Séance,

Michel DUMONT



HÂTEAUMEILLANT
Mairie de Châteaumeillant

4 place de la Mairie
18370 Châteaumeillant
☎ : 02.48.61.33.17

✉ : mairie@chateaumeillant.fr

Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le 04/10/2023

ID : 018-211800578-20231002-2023_D_10_060-DE



Transmis à la Préfecture le - 3 OCT. 2023

Publié sur le site Internet de la commune le - 4 OCT. 2023

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt trois, le deux octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de CHATEAUMEILLANT, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Frédéric DURANT, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 10+ 3 pouvoirs
Nombre de votants : 13

Date de convocation du conseil : 26 septembre 2023

Présents : M. Frédéric DURANT, Mme Florence DAUMARD, M. Gilbert CAIA, Mme Isabelle DESAGES, M. Claude DESABRES, Mme Bernadette LOOSE, M. Rémi CHEDIN, M. Michel DUMONT, Mme Florence LOTH, M. Stéphane CLAVEAU

Absents excusés : Mme Marie-Claude DEMASSE qui a donné pouvoir à Mme Isabelle DESAGES, Mme Catherine CLUZEL BURON qui a donné pouvoir à M. Gilbert CAIA, M. Hervé GUILLEMOT, Mme Pascale DECHAUD, Mme Aurélie ROUSAU, M. Julien HURTAULT qui a donné pouvoir à M. Frédéric DURANT, M. Pierre-Alexandre AUGENDRE, Mme Dorota JOBEZ, M. Bruno MATHON

M. Michel DUMONT a été désigné secrétaire de séance.

DELIBERATION n° 2023 – 060

DECISION MODIFICATIVE N°03 DU BUDGET GENDARMERIE

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que les avances versées à la SEM Territoria doivent faire l'objet d'écritures d'ordre afin de récupérer la TVA.

Par conséquent, il convient d'inscrire les crédits budgétaires correspondant.

Les crédits du Budget gendarmerie pourraient être modifiés ainsi qu'il suit :

Diminution des crédits de l'Art 2313 Opération 100 :	- 1 882 484.50 €
Augmentation des crédits de l'Art 238 Opération 100 :	+ 1 882 484.50 €
Augmentation des crédits de l'Art 2313 Chap 041 :	+ 1 500 000.00 €
Augmentation des crédits de l'Art 238 Chap 041 :	+ 1 500 000.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE la décision modificative ci-dessous

Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le 04/10/2023

ID : 018-211800578-20231002-2023_D_10_060-DE



DELIBERATION DU 2 OCTOBRE 2023 PORTANT DECISION MODIFICATIVE N° 03							
SECTION DE FONCTIONNEMENT				SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES	
				Art 2313 Op100	-1 882 484,50 €	Art 238 Chap 041	1 500 000,00 €
				Art 238 Op 100	1 882 484,50 €		
				Art 2313 Chap 041	1 500 000,00 €		
TOTAL	0 €	TOTAL	0 €	TOTAL	1 500 000,00 €	TOTAL	1 500 000,00 €

CHARGE Monsieur le Maire de son application.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Frédéric DURANT



Le Secrétaire de Séance,

Michel DUMONT

